



**STRATÉGIE PYRÉNÉENNE  
DE VALORISATION  
DE LA BIODIVERSITÉ**

# Volet Ours Brun

## Cohabitation avec les activités humaines - Propositions

**Mai 2014**

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



PREFET  
DE LA REGION  
MIDI-PYRENEES

# Chasse et ours : propositions

*Objectif : permettre l'activité chasse dans les meilleures conditions :*

- avec un dérangement minimum pour l'ours
- avec le moins de contraintes pour le chasseur
- et en minimisant les risques d'accident

- Dispositions réglementaires ou contractuelles encadrant la pratique de la chasse en zone à ours
  - constat de la diversité des situations selon le département
  - tendre vers une ligne de base au delà du seul principe de précaution
  - inciter à une application circonstanciée et partagée des préconisations selon les qualité et quantité d'ours présents
  - disposer d'outils juridiques en réponse aux TA
- Étudier les possibles évolutions des réserves de chasse des ACCA incluant les sites vitaux selon les besoins saisonniers de l'ours

# Chasse et ours : propositions

- Réciprocité et partage de l'information
  - renforcer le lien ONCFS/FDC/ACCA et le partage des indices
  - partager la doctrine ONCFS de chasse en zone à ours
  - mobiliser les FDC absentes sur le suivi
  - institutionnaliser des réunions départementales annuelles
  - provoquer des rencontres auprès des ACCA selon la sensibilité des secteurs ou de l'actualité
  
- Communiquer / Sensibiliser / Former / Informer
  - améliorer la connaissance et la diffusion des informations
  - produire et diffuser davantage d'outils de communication
  - maintenir le sujet Ours dans la formation au permis de chasser
  - missionner les techniciens FDC du suivi de l'ours pour rappeler les consignes et mesures de précaution en début de battue

# Forêt et ours : propositions

*Objectif : éviter la perturbation de l'espèce et la perte de qualité de ses habitats*

- Autour des voies forestières :
  - rappel de la réglementation et son application
  - incitation à limitation d'accessibilité autour des sites vitaux
  
- Habitats et ressources trophiques
  - préservation en altitude des ressources trophiques et de la diversification des peuplements
  - maintien de la connectivité des zones forestières
  - étude de la possibilité de mise en réserve biologique de certaines zones
  - étude du maintien voire de l'amélioration de la zone corridor '*Nord Néouvielle*' pour mise en connexion des deux noyaux à terme

# Forêt et ours : propositions

- Pour une Gestion sylvicole concertée
  - instaurer une réunion annuelle départementale Biodiversité et Forêt
  - encourager la prise en compte de l'ours
    - . dans le temps des travaux sylvicoles et selon ses besoins
    - . dans les réunions de concertation régionales
    - . dans les documents de programmation,
    - . dans les réunions de planification départementales
  
- Communiquer / Sensibiliser
  - dresser le bilan des guides de préconisation et de leur prise en compte
  - voir l'expérience des pays scandinaves en matière de gestion forestière en zone à ours

# Tourisme et ours : propositions

*Objectif : faire émerger les potentialités de développement existantes aussi bien au niveau touristique qu'artisanal.*

- Initier un collectif porteur de l'image de la biodiversité des Pyrénées pour
  - fédérer les acteurs du tourisme sur une offre globale et complète
  - mutualiser les initiatives dispersées
  - mettre en œuvre une animation forte autour de cette image
  - développer les partenariats et outils de promotion nécessaires
  - étudier les initiatives étrangères
  
- Communiquer / Sensibiliser / Former / Informer  
Mobiliser les accompagnateurs en montagne pour :
  - participer au suivi
  - diffuser de l'information et de la connaissance sur l'ours

# Pastoralisme et ours : propositions

*Objectif : prise en compte du préjudice ours dans la gestion globale de l'exploitation, et la gestion fine des estives.*

- Accompagner la prise en compte de la prédation
  - par la promotion du '*triptyque basique*' de protection : berger permanent + chiens de protection + regroupement nocturne
  - par des règles d'indemnisation des dommages équitables et pertinentes (effets pervers, effets d'aubaine)
  - par le partage dans un outil commun de la connaissance des estives
  - par la recherche de solutions adaptées pour les estives les plus prédatées
  - par la recherche de solutions innovantes sur des estives volontaires
  
- Communiquer / Sensibiliser / Former / Informer
  - assurer une meilleure formation des bergers sur la dimension prédation (initiale et continue)
  - communiquer mieux auprès des éleveurs, GP, bergers et élus
  - mettre en place des médiateurs pastoraux et des bergers-experts sur le sujet de la prédation